

2681

110<sup>e</sup> année. — N<sup>o</sup> 269.

Samedi 18 Novembre 1978.

# JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉDITION DES LOIS ET DÉCRETS

*Avls : Le Journal officiel complémentaire n<sup>o</sup> 269 de ce jour est encarté entre les pages 3882 et 3883 du présent numéro.*

## SOMMAIRE

### PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Remise de lettres de créance (p. 3879).

### DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

#### MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Décret n<sup>o</sup> 78-1085 du 2 novembre 1978 portant publication de la convention européenne sur la protection des animaux dans les élevages, faite à Strasbourg le 10 mars 1976 (p. 3879).

#### MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Décret n<sup>o</sup> 78-1086 du 7 novembre 1978 étendant au département

Sénat. — Ordre du jour. — Délai limite pour le dépôt des amendements aux articles de la première partie du projet de loi de finances pour 1979. — Convocation de commissions (p. 3885).

### INFORMATIONS

RELATIVES

### AU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Sections : Convocation de sections (p. 3885).

bre 1978. Déclaration à la sous-préfecture de Draguignan. **d'action des œuvres sociales du personnel municipal de la Puget-sur-Argens.** Objet : instituer en faveur du personnel pal toutes les formes d'aide jugées opportunes (financière ou elle); promouvoir des activités de loisirs ou de culture. social : hôtel de ville, 83480 Puget-sur-Argens.

bre 1978. Déclaration à la sous-préfecture de Draguignan. **Association Groupement de parents d'élèves catholiques de l'enseignement public de Draguignan change son titre, qui devient : Groupement des parents et animateurs de l'Aumônerie des jeunes de Draguignan.** Siège social : 50, Grande-Rue, Draguignan.

## 84 - VAUCLUSE

bre 1978. Déclaration à la sous-préfecture d'Apt. L'association **portif et artistique militaire d'Apt** transfère son siège social au Centre socio-culturel de la cité Saint-Michel, ferme Schuzt, Apt, chemin J 2, appartement 278, cité Saint-Michel, 84400 Apt.

## 85 - VENDÉE

bre 1978. Déclaration à la sous-préfecture des Sables-d'Olonne. **Association des propriétaires du lotissement Plage-du-Midi.** Objet : assumer la protection du lotissement, de son environnement et la défense des intérêts des propriétaires. Siège social : 86, Plage-du-Midi, 85630 Barbatre.

## 86 - VIENNE

bre 1978. Déclaration à la sous-préfecture de Montmorillon. **Association Les Amis du champ.** Objet : développement des études et des recherches diverses s'appuyant essentiellement sur les écrits anciens; mettre en commun des connaissances acquises, les partager par tous moyens légaux soit, sans être limitatif, réunions publiques ou privées, conférences, articles, rapports; s'interdire toute action politique, son but étant culturel. Siège social : chez M. Magné (Briant), 86700 Couhé-Vérac.

bre 1978. Déclaration à la sous-préfecture de Montmorillon. **Association Les Amis de Saint-Savin change son titre, qui devient : Association d'initiative Les Amis de Saint-Savin.** Additif à l'objet : modification des statuts-types de la Fédération nationale des offices de tourisme et des syndicats d'initiative. Siège social : mairie de Saint-Savin.

bre 1978. Déclaration à la sous-préfecture de Montmorillon. **Association sportive du LEP Montmorillon affiliée à l'Union nationale des clubs scolaires.** Objet : organiser, développer, en prolongement de l'éducation physique et sportive donnée pendant les heures de cours, l'initiation et la pratique sportives pour les élèves qui ne peuvent pas être admis à l'établissement dans les épreuves sportives. Siège social : lycée d'enseignement professionnel mixte, rue de l'Europe, 86500 Montmorillon.

## 88 - VOSGES

bre 1978. Déclaration à la préfecture des Vosges. **Fédération départementale des clubs ruraux de personnes âgées des Vosges.** Objet : assurer une coordination entre les clubs ruraux de personnes âgées des Vosges; leur procurer l'information, l'aide technique et les conseils dont ils pourraient avoir besoin; assurer leur participation sur le plan départemental; envisager des activités qui ne pouvant être menées conformément à la vocation de ces clubs. Siège social : 8, avenue du Général-de-Gaulle, 88002 Epinal.

bre 1978. Déclaration à la sous-préfecture de Neufchâteau. **Association des sapeurs-pompiers de Dombrot-le-Sec.** Objet : maintien de la solidarité entre les sapeurs-pompiers de Dombrot-le-Sec; défense des intérêts moraux et matériels; création d'une animation culturelle non lucrative. Siège social : mairie de Dombrot-le-Sec.

## 90 - TERRITOIRE DE BELFORT

bre 1978. Déclaration à la préfecture du territoire de Belfort. **Société des majorettes de Morvillars.** Objet : permettre à des filles de pratiquer au sein d'un groupe la gymnastique, le chant, les exercices chorégraphiques et la parade en marche. Siège social : salle des fêtes de la mairie, Morvillars.

## 91 - ESSONNE

bre 1978. Déclaration à la sous-préfecture de Palaiseau. **Association des locataires (12, rue de Morsang, Savigny-sur-Orge).** Objet : défense des intérêts des résidents sur toutes les questions relatives aux problèmes de l'habitat et de l'urbanisme. Siège social : 12, rue de Morsang, 91600 Savigny-sur-Orge.

bre 1978. Déclaration à la sous-préfecture de Palaiseau. **Association des détaillants Sport 2000 de la région Sud de Paris.** Objet : grouper les détaillants Sport 2000 de la région Sud de Paris de la promotion commerciale de leurs points de vente et de leur Centre Sport 2000 à laquelle ils sont rattachés. Siège social : 12, rue commerciale du Bois-des-Roches, Saint-Michel-sur-Orge.

30 octobre 1978. Déclaration à la sous-préfecture de Palaiseau. **Amicale des éducateurs de football de l'Essonne.** Objet : diffusion des informations concernant la profession; révision périodique des connaissances; collaboration avec la commission technique régionale de la Ligue parisienne de football, sur tous les plans, par la mise à sa disposition des membres de l'amicale; maintien et développement entre ses membres des relations d'amitié, de solidarité et d'entraide. Siège social : 11 bis, avenue de France, 91300 Massy.

6 novembre 1978. Déclaration à la sous-préfecture d'Etampes. **Association sportive et culturelle de Merobert.** Objet : création et développement d'activités sportives, récréatives et culturelles permettant à ses membres de réaliser l'animation de Merobert et ses environs. Siège social : mairie de Merobert, 91780 Chalo-Saint-Mars.

7 novembre 1978. Déclaration à la préfecture de l'Essonne. **Association des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) du secteur scolaire de Lisses.** Objet : contribuer au maintien des principes laïques; étudier tout ce qui concerne l'intérêt des élèves; faciliter les rapports entre les parents et le corps enseignant; assurer la représentation des familles dans les comités et conseils d'établissement. Siège social : mairie de Lisses.

7 novembre 1978. Déclaration à la préfecture de l'Essonne. L'association **Conseil des parents d'élèves du collège d'enseignement technique (CET) de Morsang-sur-Orge** change son titre, qui devient : **Conseil des parents d'élèves du lycée d'enseignement professionnel de Morsang-sur-Orge,** et transfère son siège social du 15 bis, rue de la Remise, Morsang-sur-Orge, au bâtiment Andersen, 3, Orée-de-Sénart, 91210 Draveil.

8 novembre 1978. Déclaration à la sous-préfecture de Palaiseau. **Rapsodie 91.** Objet : recherche des amis du parti socialiste pour la diffusion de leur idéal électif en Essonne. Siège social : mairie du Plessis-Paté, 91220 Brétigny-sur-Orge.

9 novembre 1978. Déclaration à la sous-préfecture d'Etampes. **Dourdan Cyclotourisme.** Objet : pratique et encouragement du développement du tourisme à bicyclette en général. Siège social : résidence du Parc, Les Frênes, 91410 Dourdan.

## 92 - HAUTS-DE-SEINE

6 novembre 1978. Déclaration à la sous-préfecture d'Antony. **Association des étudiants indépendants en pharmacie de Châtenay-Malabry.** Objet : donner aux étudiants en pharmacie la possibilité de s'épanouir sur le plan humain, amical, spirituel et professionnel. Siège social : UER des sciences pharmaceutiques et biologiques, rue J.-B.-Clément, Châtenay-Malabry.

7 novembre 1978. Déclaration à la sous-préfecture d'Antony. L'association **Groupe de plongée de Montrouge (GPM)** transfère son siège social du 88, rue Racine, 92120 Montrouge, au 97, rue de Bagneux, 92120 Montrouge.

## 94 - VAL-DE-MARNE

23 octobre 1978. Déclaration à la sous-préfecture de L'Haÿ-les-Roses. **Fraternité des postiers et télécommunicants d'outre-mer et de métropole.** Objet : renforcer dans un même élan de sympathie les liens d'amitié, de solidarité entre les postiers originaires d'outre-mer et ceux de la métropole; rechercher tous les moyens à mettre en œuvre pour aider à l'épanouissement de l'homme (informations, contacts fréquents, etc.); permettre ainsi aux adultes et aux enfants de se découvrir et de s'apprécier afin de lutter contre une certaine réserve souvent issue d'une méconnaissance des traditions de chaque groupe ethnique. Siège social : 16, rue Auguste-Daix, 94260 Fresnes.

31 octobre 1978. Déclaration à la sous-préfecture de L'Haÿ-les-Roses. **Schipperkes-Club de France.** Objet : aider à l'amélioration, à la propagation du schipperke en France et en encourageant l'élevage amateur par la sélection. Siège social : 28, rue Gabriel-Péri, 94240 L'Haÿ-les-Roses.

8 novembre 1978. Déclaration à la sous-préfecture de L'Haÿ-les-Roses. **Confédération nationale du logement-Amicale section Cité du Stade.** Objet : défense des locataires. Siège social : 1, allée du Stade, 94240 L'Haÿ-les-Roses.

8 novembre 1978. Déclaration à la sous-préfecture de L'Haÿ-les-Roses. **Les Amis de la cuisine centrale.** Objet : mettre en œuvre tous les moyens financiers, humains et techniques pour rationaliser la préparation et la distribution de repas collectifs à prix coûtant. Siège social : cuisine centrale de Villejuif, rue du 12-Février, 94800 Villejuif.

## ASSOCIATIONS ETRANGERES

(Décret-loi du 12 avril 1939 et décret du 1<sup>er</sup> juin 1939.)

2 novembre 1978. Déclaration à la préfecture de la Loire. L'association **Yugo Adriatique** transfère son siège social du 7, rue Saint-Pierre, Saint-Etienne, au café Central, 8, place du Peuple, 42000 Saint-Etienne.

**SOUS-PREFECTURE  
ETAMPES**

Réf. A.G.R.-3

# Récépissé de Déclaration d'Association

(Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901)

*Application des prescriptions de l'article 5*

Le Sous-Préfet d'ETAMPES, reconnaît avoir reçu une déclaration déposée le .....  
 ..... 8 novembre 1978 .....

par M. on sieur Claude GANET ..... demeurant à DOURDAN, .....  
 Résidence du Parc Les Frenes DOURDAN .....

relative à la formation sous le titre DOURDAN CYCLO TOURISME .....

d'une Association dont le siège est situé à DOURDAN, Résidence du Parc les Frenes .....  
 ..... et ayant pour objet de pratiquer et  
 d'encourager le développement du tourisme à bicyclette en général.

La déclaration prescrite par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, doit être rendue publique aux frais des déclarants au moyen d'une insertion au Journal Officiel dans un délai d'un mois à partir de ce jour (Décret du 16 août 1901), par l'intermédiaire de l'Administration.

Les modifications ou changements qui viendraient à être apportés dans la composition du bureau ou dans la teneur des statuts de la Société, devront être signalés à la Sous-Préfecture d'ETAMPES et consignés sur un registre spécial coté et paraphé par le Sous-Préfet.

Cette Société est inscrite à la Sous-Préfecture d'ETAMPES sous le n° 562 .....

**Le présent récépissé a pour unique objet de constater le dépôt de la déclaration et des pièces annexées, sans préjuger en quoi que ce soit de la légalité de l'association.**

Etampes, le 9 novembre 1978

LE SOUS-PREFET,

Pour le Sous-Prefet, en délégation  
 Le Secrétaire en Chef



*Gerard Fontbonne*

Gerard FONTBONNE

*Journal officiel n°269  
 du 18. 11. 1978.*

N.B. — Si les activités, mêmes temporaires, de ce groupement devaient être autorisées ou contrôlées en application d'une réglementation spécifique quelconque, il appartiendrait aux responsables de l'association d'en faire la demande aux autorités qualifiées.